ARCHITECTURES DU MUSÉE

1er JUILLET-16 SEPTEMBRE 1984
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

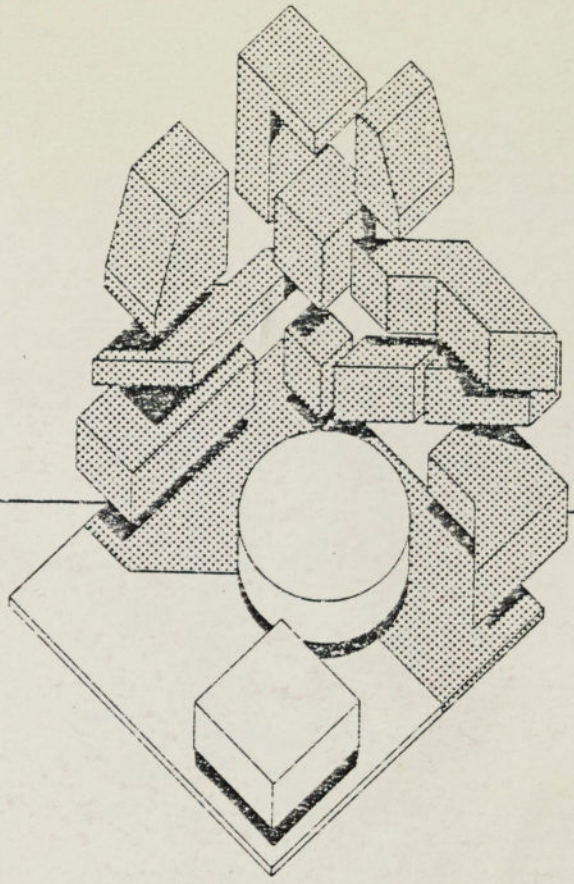

ARCHITECTURES DU MUSÉE

1er JUILLET-16 SEPTEMBRE 1984
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Maquette de la couverture: Pierre E. Roy

Montage technique de l'exposition: Pierre Duchesne

Secrétariat: Roxane Labrosse
Carole Paul

© Ministère des Affaires culturelles
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
3eme trimestre 1984
ISBN: 2-550-11207-5

TABLE DES MATIERES

Remerciements _____

Avant-propos _____

Présentation de
l'exposition _____

Les architectes
participant à l'exposition _____

Textes des architectes _____

REMERCIEMENTS

Nous tenons, en tout premier lieu, à remercier chaleureusement les architectes présents dans cette exposition, pour leur inestimable contribution.

Egalement, notre gratitude va à Lucie Ruelland, architecte-conseil pour cette exposition, qui nous a assisté aux diverses étapes de ce projet et qui a permis de rendre plus accessible au profane la lecture d'un plan d'architecte.

Nous désirons exprimer notre reconnaissance à Gilles Belleau et Jacques Le Barbenchon, respectivement du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du ministère des Affaires culturelles, pour leur disponibilité et pour leur collaboration.

Alan Knight, professeur d'architecture à l'université de Montréal, a gracieusement accepté de participer comme protagoniste au vidéo qui fait partie de cette exposition. Qu'il en soit remercié. Louise Mondoux, du ministère des Communications a apporté tout son talent de réalisatrice.

Nous tenons à remercier sincèrement La corporation de l'Archifête, en les personnes de Jean-Louis Robillard et Georges Labrecque, pour leur coopération lors de la préparation de cette exposition, qu'ils ont accepté de publiciser dans le cadre de leur présentation: Les 105 Musée d'art contemporain de Montréal.

Plus diversement et non moins chaleureusement, nous remercions Elisabeth Guthrie, stagiaire, Denise Mélillo de la Place des Arts, Harvey Paradis du ministère des Communications et Julia Parker et Peter Trépanier du Centre canadien d'architecture.

Enfin, il nous faut rappeler que l'idée première de cette exposition a été conçue avec France Gascon et René Blouin.

AVANT-PROPOS

C'est en 1964 que fut créé le Musée d'art contemporain de Montréal afin de faire connaître et conserver l'art actuel sous toutes ses formes.

Seule institution du genre à promouvoir l'art contemporain au Canada, le Musée est rapidement apparu comme un carrefour d'échanges et un lieu d'activités multidisciplinaires devenant ainsi un véritable "laboratoire" des divers courants de l'art actuel avec comme principales activités la conservation, la diffusion, l'animation et la recherche.

Logé à la Cité du Havre depuis 1968, le Musée d'art contemporain se verra de plus en plus isolé sur son "île", ses directions successives exigeant sa relocalisation au centre de Montréal. Il fallut attendre 1983 pour que cette demande se concrétise et c'est alors que le ministre des Affaires culturelles lança un concours sur esquisses ouvert à tous les architectes du Québec pour la relocalisation du Musée sur le site de la Place des Arts.

Le défi était de taille! Tenter de concevoir un musée d'art contemporain sur un site inachevé où les édifices existants sont en quelque sorte des oeuvres "signées" relevait presque de l'utopie. Cent six projets furent soumis pour cette première dans le domaine de la muséologie! Les projets allaient du plus traditionnel au plus audacieux: c'est un éventail de ces diverses propositions que nous avons choisi de présenter, tentant ainsi de dégager les grandes tendances apparues lors du concours.

Le Musée d'art contemporain de Montréal à la Place des Arts pourra assumer pleinement son rôle de catalyseur et instaurer le nécessaire dialogue avec son public. A cet égard, les cent six projets sur esquisses y auront largement contribué.

Le directeur par intérim,
André Ménard

PRESENTATION DE L'EXPOSITION

Architectures du Musée regroupe un choix de projets qui ont été soumis au récent concours d'architecture organisé en vue de la relocalisation du Musée d'art contemporain au centre-ville de Montréal, sur le site de la Place des Arts.

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, mandataire du ministère des Affaires culturelles et de la Société Place des Arts de Montréal, inaugurait à cette occasion un nouveau type de concours: le "concours sur esquisses" ou "concours d'idées". Cette formule simplifiée favorise une plus grande participation des architectes et permet que l'élaboration du projet final se fasse de concert avec le client. Cent six projets avaient été soumis au jury.

Dans le but de familiariser le public avec un ensemble diversifié de ces idées de musée, nous présentons une vingtaine de ces propositions d'architectes, incluant les huit prix et mentions décernés par le jury du concours.

Le désir d'offrir un éventail le plus varié de projets a guidé ce choix, qui devait tenir compte également des limites d'espace de présentation. L'Archifête 84 avait auparavant permis de prendre connaissance de l'ensemble des propositions lors de l'exposition Les 105 Musée d'art contemporain de Montréal.

Le visiteur notera que l'aire d'exposition reprend la configuration du site de la Place des Arts et que les projets choisis sont répartis selon leur emplacement sur ce site.

Architectures du Musée met en scène divers éléments qui permettront une meilleure intelligence du travail de l'architecte et partant de mesurer le défi que constitue la conception architecturale d'un musée d'art contemporain.

Dans cette perspective, les architectes présents dans cette exposition se sont prêtés aux demandes suivantes: ils ont souligné en couleur sur leurs plans, le ou les éléments fondamentaux pour la compréhension de leur proposition; ont fourni des dessins additionnels ayant marqué les étapes importantes de leur conception du Musée; ils ont enfin réalisé, spécialement pour l'exposition, un objet qui vient exprimer l'idée directrice de leur projet.

L'architecture d'un musée c'est déjà une conception de musée.

Charles Lévy
Conservateur
Service des expositions

LES ARCHITECTES PARTICIPANT A L'EXPOSITION

. Pierre Baillargeon
  Denis Desrochers

. Patrick Blouin
  Blouin Blouin & Associés

. R. David Bourke
  Pierre Virnot
  Julia Bourke
  Alexey Grigorieff
  Michael A. Regan

. Brian Elsden Burrows
  Deborah Fang

. Gabriel Charbonneau
  Jodoin, Lamarre, Pratte & Associés

. Luc Denis
  Dominic Dubé
  John Semple

. Dimitri Dimakopoulos
  Jacques Lefaivre David
  Magdalena Kuskowski
  Angelo Manzo
  William Che-Yuen Sung
  David, Boulva, Cleve, Dimakopoulos & Associés

. Zoya Duba

. Guy Favreau
  Michel Lapointe
  Robert Magne
  Roy Emile LeMoyne
  Favreau, Lapointe, Magne, LeMoyne & Associés.

. Dan S. Hanganu

. Sungur Incesulu

. Villy Juster
  Dino Pancou
  Reich & Martel

. Johanne Lavallée
Jean-Marie Bélanger
Jocelyn Larue

. Antonio Mancini
Börkur Bergmann

. Normand Pilon
Larose, Laliberté, Petrucci

. Victor Prus
Maria Prus

. Roger Bruno Richard

. Jacques Rousseau

. Mario Saia
Cayouette et Saia

. Richard Szcawinski
Nick Tsontakis

. Jean-Luc Touikan

. Tremblay Vallée-Tremblay

Textes présentés par les architectes
en même temps que leur projet,
lors du concours d'architecture
pour la relocalisation du Musée
d'art contemporain de Montréal.

PIERRE BAILLARGEON

DENIS DESROCHERS

Monsieur, Madame,

Voici exprimés sous forme graphique les concepts qui ont façonné notre proposition pour le futur musée d'art contemporain de Montréal

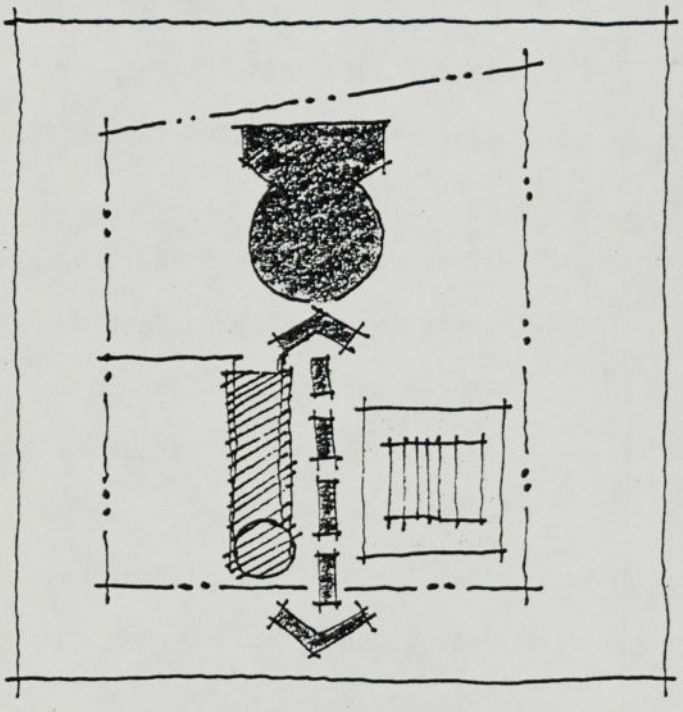

AXE NORD - SUD

- Le péristyle de la salle Wilfrid-Pelletier est l'aboutissement de cet axe marqué du tissu urbain montréalais

- Accentuation de l'effet de perspective

- Revitalisation de l'esplanade existante qui retrouve sa fonction réelle d'entrée solennelle vers les trois bâtiments qu'elle dessert

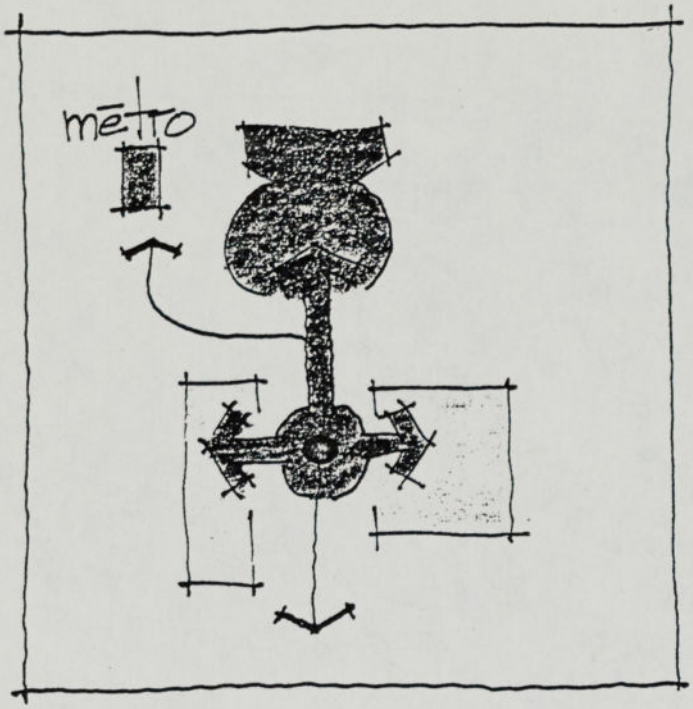

ACCES PIETONNIERS

- Niveau métro et esplanade

Trois foyers sont attenants à la salle des pas perdus:

-salle Wilfrid-Pelletier
-musée d'art contemporain
-théâtres

- Niveau rue

Le musée offre plusieurs points d'entrée tous clairement indiqués

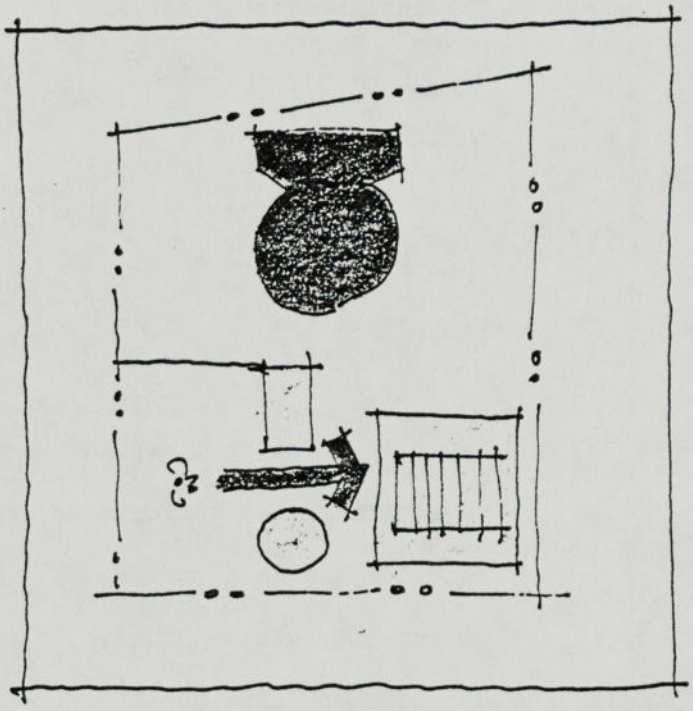

AXE ESPLANADE DES THEATRES, JARDIN DES SCULPTURES (EST-OUEST)

- Transparence et percée visuelle vers le foyer des théâtres
- Accès extérieur du Jardin des sculptures vers l'esplanade des théâtres
- De l'exèdre, vue plongeante sur l'extérieur:

-rue Jeanne Mance
-rue Sainte-Catherine
-place publique

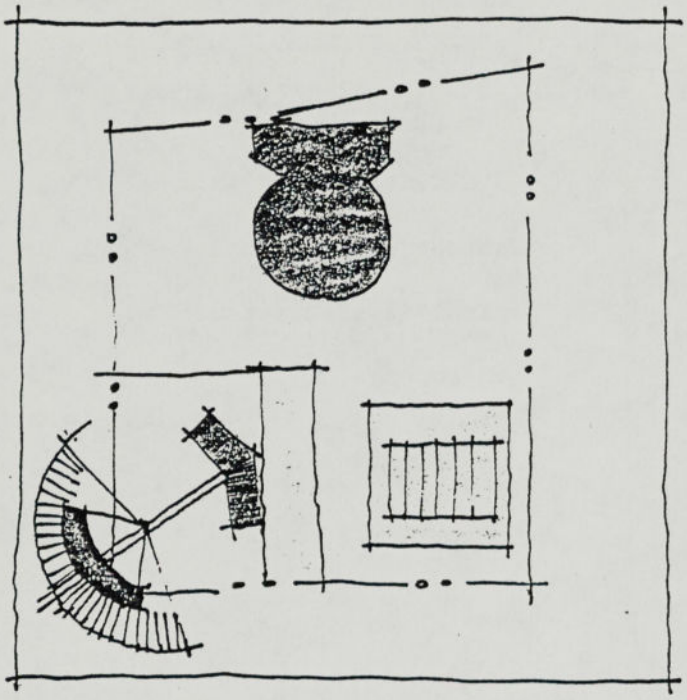

ENSOLEILLEMENT

- Ensoleillement maximal grâce à la place publique
- Fenestration minimale de la façade nord
- Eclairage zénithal des thèmes qui le requièrent

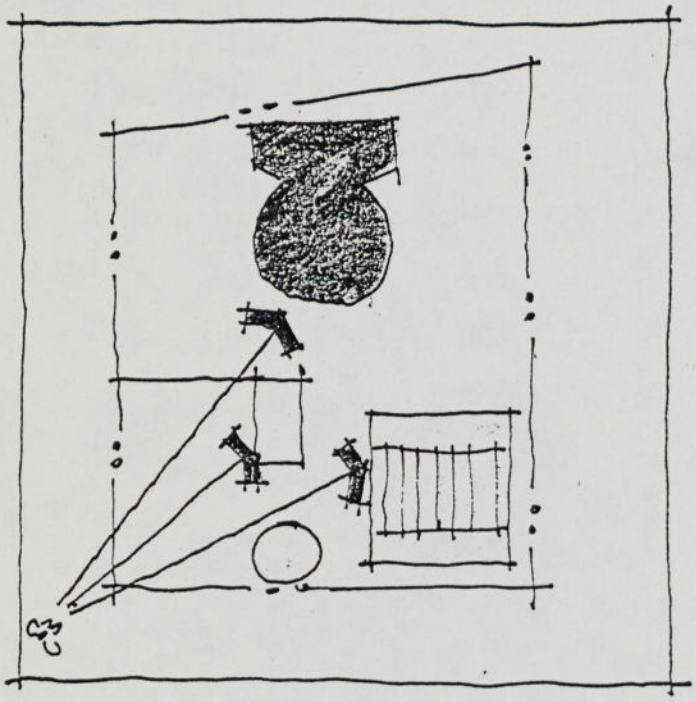

PERCEES, RECULS VISUELS ET PERSPECTIVES

- De la rue Sainte-Catherine, la vue sur les trois bâtiments est globale

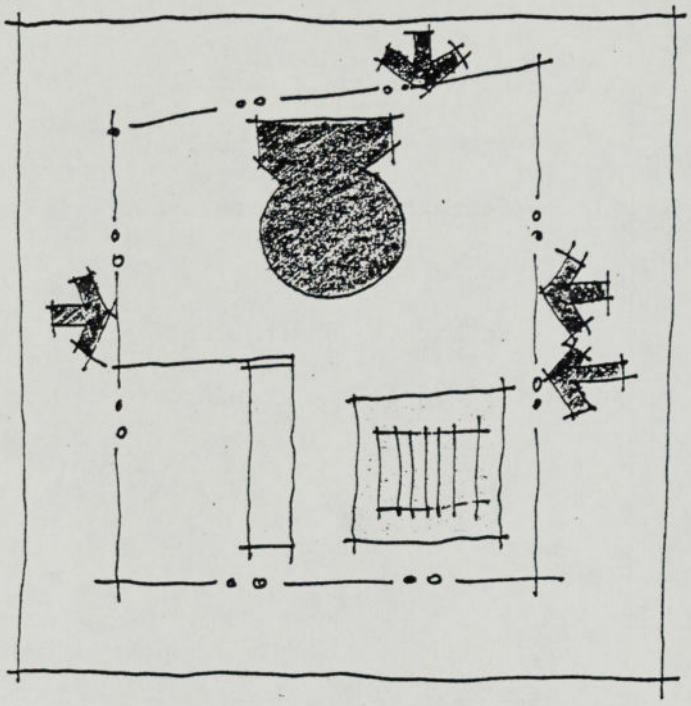

CIRCULATION VEHICULAIRE

- Utilisation de l'infrastructure existante des parcs de stationnement et accès

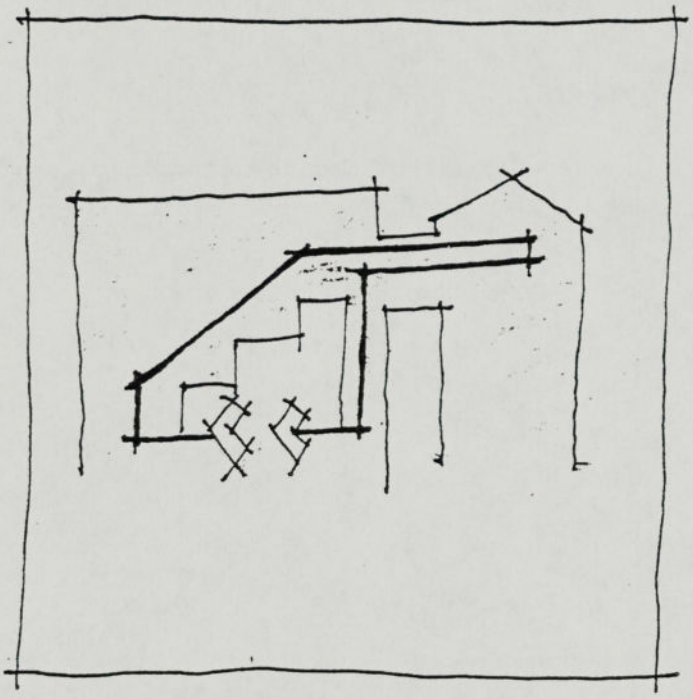

HIERARCHISATION DES FONCTIONS

- Circulation des visiteurs parallèle aux salles d'exposition (promenade architecturale)
- Répartition d'un thème par niveau afin de faciliter la compréhension et la visite du musée

P A T R I C K B L O U I N

B L O U I N B L O U I N & A S S O C I E S

L'idée qui a prévalu dans la conception de ce bâtiment au coeur de la ville de Montréal, a été de créer un parc urbain servant en toute saison, en hiver à l'abri des tempêtes, au printemps et en automne, protégé des jours pluvieux et venteux, en été éloigné des grosses chaleurs. Là, tout le monde peut profiter d'une foule d'activités, la cafétéria du musée, un coin d'enfants dans un décor de plantations.

Le grand hall du Musée est relié aux salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Port-Royal de la Place des Arts de même qu'à la Place Desjardins.

Au coeur de Montréal, un espace public intérieur qui invite les visiteurs en tout temps de l'année à profiter non seulement du parc mais aussi des multiples activités culturelles qui se déroulent aux théâtres et au Musée. Le Musée est en harmonie avec les deux autres bâtiments du site; il respecte leur emplacement sans changer leur caractère établi depuis des années. Bâtiment transparent, il les rend visibles tous deux. A l'extérieur, un parc adjacent est aménagé autour de la salle Wilfrid-Pelletier au-dessus du garage pour compléter le quadrilatère.

L'espace est pour ainsi dire complètement transparent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le rez-de-chaussée contenant boutiques, atelier pédagogique, cafétéria et l'amphithéâtre, est relié au premier étage destiné à recevoir le design québécois et international, par des ascenseurs et un escalateur; cet étage a vue sur le parc et sur la terrasse de la Place des Arts. Il est donc conçu non seulement comme une salle d'exposition mais comme un endroit où se conjuguent la lumière naturelle et l'environnement québécois dans la Place des Arts.

Le deuxième étage est une aire de circulation ouverte sur la salle de design québécois. Le troisième étage qui abrite l'administration et le centre de documentation, est également ouvert dans son enveloppe transparente sur le parc et les théâtres, permettant à ceux qui travaillent d'éprouver une grande sensation de confort et de plaisir.

Les visiteurs qui viennent voir une exposition en particulier parcourent cet espace vert jusqu'au dernier étage où se trouvent les galeries d'art contemporain. Celles-ci sont toutes sur un même étage.

Il est prévu une aire de repos dans un coin, une ouverture fenestrée qui a vue sur le parc. Cette ouverture peut servir à une oeuvre d'art suspendue (1%), laquelle peut également être vue du parc. Du rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage, on se trouve dans une ambiance de jardin et d'exposition avec ses oeuvres d'art et sa verdure.

Les galeries d'exposition reçoivent la lumière naturelle zénithale contrôlée par des louvres mobiles. La salle d'expression contemporaine mesure 9 mètres de hauteur, les autres salles, 6 mètres. Au premier étage, la salle de design

québécois et international mesure 8.50 mètres.

Circulation: la salle de design québécois et international est au premier plancher près du parc pour une plus grande fréquentation; les autres salles d'expositions sont à l'étage supérieur plus tranquille; celles-ci créent avec ses murs mobiles, une circulation interne en accord avec les besoins des expositions. Il y a une circulation verticale pour visiter les salles.

Structure: le bâtiment est une structure d'acier rapide à construire et économique. Quatre poutres périphériques en acier de 9.00 mètres relient quatre colonnes de service, créant une élévation transparente. Les colonnes de service contiennent les escaliers de secours et les chutes de mécanique. Le sous-sol et le rez-de-chaussée sont en béton avec une hauteur claire minimum de 4.00 mètres. Le deuxième, troisième, quatrième étage et le toit, ont une structure d'acier tridimensionnelle pour passer la mécanique et l'électricité. Dans la zone centrale, les colonnes sont en acier.

Mécanique: la salle de mécanique principale est au sous-sol et relie à chaque quatre coins, les chutes de mécanique, qui servent dans toutes les directions dans la structure tridimensionnelle de chaque étage. Cet espace très flexible sert les besoins de l'électricité et de la tuyauterie. Il y a des salles de mécanique à chaque étage.

Fini: l'enveloppe transparente du bâtiment et du parc est en verre clair, thermos; l'enveloppe côté de la salle design québécois et l'administration, en verre clair simple. Le béton apparent est fini au jet de sable. Les quatre grandes poutres périphériques sont recouvertes de planches d'aluminium, finies anodisées. Les plafonds à chaque étage forment une structure tridimensionnelle en planche de gypse, pour protéger contre le feu. Les murs intérieurs sont en planche de gypse.

R. DAVID BOURKE

PIERRE VIRNOT

JULIA BOURKE

ALEXEY GRIGORIEFF

MICHAEL A. REGAN

Pour le Québec, pour la ville de Montréal, pour la "Place des Arts", le Musée d'art contemporain sera un lieu ouvert et rayonnant.

. Lieu vivant, synonyme de liberté et de créativité, il sera très accessible au public.

. Lieu de confrontation, de surprises à l'intérieur, il sera à la fois provoquant et attirant de l'extérieur.

LE PARTI

Répondant à ces objectifs, notre édifice est un triangle qui vient compléter la Place des Arts et équilibrer les autres bâtiments du site par rapport au grand Axe symbolique Nord-Sud. A la fois objet et contexte, il assure une continuité urbaine en renforçant les "côtés" de la Place, le long des rues de Maisonneuve et Jeanne-Mance. Il met également en valeur, par sa diagonale, la salle Wilfrid-Pelletier et sa colonnade.

Le Triangle est aussi le troisième élément géométrique du site, après le théâtre rond et le théâtre carré; il contient lui-même un cylindre, grand hall public transparent, et un cube, salle d'expression contemporaine.

LA PERCEPTION DYNAMIQUE

. En sortant du Complexe Desjardins, on découvre une Place des Arts recentrée, encadrée, mise en scène par l'aménagement du site, l'effet de perspective de la pointe du triangle qui s'avance sur le jardin.

> Les abords des bâtiments sont traités en jardin-paysage. Ainsi, la dalle du parking est perçue comme la continuation du jardin qui s'élève à sa rencontre depuis la rue, surface verte ondulante et douce, ponctuée d'arbres, de bancs et de sculptures.

. En venant du vieux Montréal, le long de la rue Jeanne-Mance, on devine le bâtiment derrière son étrave effilée.

. Arrivant de l'Ouest, une grande arche, portique symbolique "Roche Percée", au bout du triangle, encadre une vue des autres bâtiments de la place. Depuis cette arche, une colonnade longe le jardin et abrite le promeneur jusqu'à l'entrée du Musée. Tout près, une verrière triangulaire, signal visible dès la sortie du complexe Desjardins, émerge de la dalle pour faire monter au Musée les visiteurs venant du passage souterrain.

. Sortant de la station de métro "Place des Arts", sous l'angle de l'édifice, débouche une galerie de verre, qui peut abriter ceux qui attendent les bus sur la rue Jeanne-Mance, et qui conduit vers le hall.

En ce point, nous arrivons au coeur du musée, cylindre qui rassemble toutes les arrivées et qui ouvre au milieu du triangle, un passage public et une large vue de la rue à la Place des Arts.

L'INVITATION A LA DECOUVERTE

En montant par le grand escalier, le visiteur est dirigé vers la salle d'expression par un palier d'information, zone de transition plus protégée que le hall, où l'on achète son billet d'entrée, et où l'on peut avoir une vision d'ensemble de ce qu'offrent les expositions, avec éventuellement des projections sur un grand écran et des "points audio-visuels informatiques" au service du public.

Avant de l'atteindre, on a le choix d'entrer dans l'amphithéâtre, à droite en haut de l'escalier (zone également accessible au "grand public" sans entrer dans le Musée proprement dit), pour voir des films et participer à des conférences. Les salles pédagogiques, toutes proches, prolongent l'amphithéâtre.

. Du palier, on voit d'un coup d'oeil l'ensemble:

En face de soi, la salle d'expression et au travers, le design.
A côté, les photos et les dessins.
En haut à gauche, le début des expositions temporaires.

. La salle d'expression perçue comme une "boîte magique" est le point de référence: en faisant le parcours, c'est la première et la dernière salle que l'on voit; autour d'elle s'articulent sur deux niveaux et deux côtés, les galeries d'expositions temporaires.

La force de cette "boîte", dont la forme très simple garantit une polyvalence maximum, est son aspect théâtral; elle est entourée par les autres salles qui sont en situation de spectacle par rapport à elle, mais peut tout autant être fermée complètement, devenir le lieu-clos et magique de performances ou de spectacles divers, permettant toutes les scénographies possibles.

Le plan autour de cette "boîte magique" est relativement libre; la trame structurelle (reprise par l'intermédiaire d'une plateforme de transfert sur la structure du parking), suit l'alignement de la rue Jeanne-Mance et donne une structure régulière pour les parois et l'éclairage zénithal. Cette solution permet une grande flexibilité, plan libre ou salles traditionnelles, suivant les évolutions du fonctionnement muséographique.

. Au dernier étage, le Centre de documentation occupe une place symboliquement importante, au-dessus du hall, et donne sur un calme jardin. Dans la séquence de la spirale montante de l'escalier, c'est le point culminant, à part mais très accessible.

Le jardin de sculptures est protégé du vent, et à la proue, il offre des vues superbes.

Finalement, on peut voir notre édifice comme un paquebot,
où tout pourrait se passer, un monde magique...
Le musée va vers, l'avant, c'est le Musée de la nouvelle vague.

B R I A N E L S D E N B U R R O W S

D E B O R A H F A N G

The programme for the Musée d'art contemporain asked participants to choose from among three site locations adjacent to Salle Wilfrid-Pelletier. In considering the sitting of the museum, our intent was to:

a) fill in the urban voids on either side of Salle Wilfrid-Pelletier while at the same time creating sculpture courts conceived of as intimate; phenomenologically meaningful.

b) create an improved green space in the existing corner park while siting the main entrance in a transitional area within the existing park confines.

c) create a museum that acts as a backdrop for art, both within and outside, so that from the exterior, the scale and massing complements the formal geometry of Place des Arts while adding a new, more human dimension. Within, the galleries are placed so that there are opportunities for surprise and discovery.

By flanking the two wings of the museum on either side of the monumental geometry and mass of Salle Wilfrid-Pelletier, the voids in the existing plaza are reshaped to create positive urban spaces in a contemporary manner. It was the intention that these spaces become tranquil oasis in the daytime and spectacular lit events to be seen from the street and Salle Wilfrid-Pelletier in the evening.

The exterior form and scale attempts to relate to the surrounding street fabric in the form of a series of radially incremental spiralling solids which derive from the geometry of Salle Wilfrid-Pelletier.

The scale and massing takes its precedent from the vernacular architecture of various cultures. This type of organization attempts to express the typological individuality of each space type while at the same time maintains a moderate degree of diversity within the context of a uniquely ordered whole. The building is divided into two wings. The galleries are located together in the west wing as they have the same high ceiling requirement. By grouping them together, the spaces can open into each other and expand through various levels according to demand.

The library, amphitheater and administrative offices are located in the east wing. Public spaces are in the southeastern area and private offices are in the northeast. The two wings are connected via a pedestrian link at metro level, and a service corridor link along the back of Place des Arts parallel to De Maisonneuve from shipping to gallery level 2 and 3. The above noted functions may have longer open hours than the galleries and are therefore grouped separately to facilitate control and activities requiring flexible scheduling.

Vertical circulation within the galleries is via radiating stairs, escalators and elevators. The galleries have been designed so as to allow maximum opportunity for expansion and continuous exhibition of an art theme. Attention has been alsopaid towards orienting the museum towards north light.

GABRIEL CHARBONNEAU

JODOIN, LAMARRE, PRATTE & ASSOCIES

1er prix

Les principaux objectifs qui sous-tendent ce projet pourraient ainsi être formulés.

Le site ouest

Ce choix vise avant tout à rendre le musée présent sur la rue Sainte-Catherine et aussi à la rendre plus accessible soit souterrainement, soit en surface.

Le plan

1- Rez-de-chaussée: hall d'entrée et accès du public au musée. Sur le hall donnent les fonctions d'accueil, l'amphithéâtre, le restaurant et la boutique. Par leur position, ces deux dernières fonctions contribueraient, en plus, à l'animation du passage piétonnier existant.

2- Niveau de l'esplanade de la Place des Arts: niveau de l'accès de camions pour livraison, d'où niveau des services techniques et des réserves du musée. Aussi, surtout, niveau de la galerie d'expression contemporaine; situation en avant plan des autres salles. C'est la salle d'exposition la plus accessible.

3- Niveau au-dessus de l'esplanade: niveau de l'ensemble des autres salles d'exposition et aussi des ateliers pédagogiques.

4- Niveau supérieur: administration en mezzanine en continuité spatiale avec la grande circulation publique et bien intégrée aux activités d'exposition. Liaisons verticales par ascenseur et escalier autant avec l'entrée du personnel et les services techniques qu'avec le hall public et le centre de documentation. Cette dernière liaison serait bien contrôlée.

La circulation

Les oeuvres d'art circulent horizontalement au niveau des services techniques jusqu'à trois ascenseurs répartis de sorte que chacun atteigne, au niveau plus haut, une aire adjacente à deux salles d'exposition.

La circulation du public: en continuité du hall d'entrée, de grands escaliers mènent à une large circulation zénithalement vitrée sur laquelle s'ouvrent toutes les salles d'exposition.

L'éclairage zénithal

A l'exception des salles des estampes et de design, l'éclairage naturel des salles d'exposition se fait zénithalement à travers des verrières inclinées. Le soleil y serait contrôlé par une disposition de déflecteurs fixes ou mobiles, orientés automatiquement par une cellule photo-électrique.

La structure

La structure est prévue généralement en béton à l'exception de celle du toit qui pourrait être en acier. D'autre part, ce projet crée un nouvel axe de colonne à son mur est. Une des solutions structurales possibles de ce nouvel axe pourrait être la fixation de poutres de transfert en acier sous la dalle de l'esplanade.

Les matériaux

Le revêtement extérieur opaque pourrait être en béton préfabriqué ou en pierre calcaire sciée selon les disponibilités du budget.

Intégration volumétrique

Le volumétrie de ce projet vise une certaine continuité avec les volumes du Théâtre Maisonneuve dans le but de constituer un équilibre autour de la Salle Wilfrid-Pelletier qui, par son emplacement central, devient normalement le pivot de tous les éléments érigés sur ce quadrilatère.

Le caractère architectural

Le caractère solennel de l'architecture de notre proposition se veut également de continuer ce caractère dominant des bâtiments de la Place des Arts.

L U C D E N I S

D O M I N I C D U B E

J O H N S E M P L E

Mention du jury

accomplir le tourment, l'inconfort troublant du bien-être. l'espace est tourmentée, tourmentée du genre propre au baroque, par la peau qui lui colle des proximités et des rapports aux autres espaces, par la peau de la cité. tourmenté par lui-même, il n'est plus ni le centre ni le pourtour. il est présent, il est né de sa complexité, il est né désarmant pour cette poussée de l'évolution. il y a donc l'architecture et le prince, mais peut-être n'y a-t-il plus rien puisque tout est absent et naîtra tout ce qu'est notre condition. tout est aussi présent à outrance, puisque tout air est prétexte à l'art, tout devient scène et acteur, l'être humain n'est ni pratique ni objet d'art, il est complexe. son espace renaîtra de la nausée du battement de son coeur.

D I M I T R I D I M A K O P O U L O S

J A C Q U E S L E F A I V R E D A V I D

M A G D A L E N A K U S K O W S K I

A N G E L O M A N Z O

W I L L I A M C H E - Y U E N S U N G

D A V I D , B O U L V A , C L E V E , D I M A K O P O U L O S & A S S O C I E S

Mention du jury

NOTES EXPLICATIVES SUR LA SOLUTION PROPOSEE

Les considérations suivantes, de Design urbain et d'Architecture, représentent les critères de base incorporés dans notre proposition pour le nouvel édifice du Musée d'art contemporain de Montréal.

A. DESIGN URBAIN:

Le site proposé, situé à l'ouest de la Salle Sir Wilfrid-Pelletier, a été choisi pour les raisons suivantes:

1: ACCESSIBILITE AU METRO:

La connexion la plus directe au réseau piétonnier de la Station Place des Arts est le corridor souterrain construit à l'ouest de la Salle Pelletier. Ce corridor lie la station au complexe de la Place des Arts et au complexe Desjardins, et la circulation y est intense.

2: RELATION: ENTREE PRINCIPALE DU MUSEE ET RUE AVOISANTE:

Telle relation est sans doute plus agréable et efficace lorsqu'établie sur la rue Jeanne-Mance que sur toutes autres rues avoisinantes de la propriété.

3: OUVERTURE DU RESEAU PIETONNIER PROTEGE VERS L'EXTERIEUR:

Compte tenu des avantages véhiculaires de la rue Jeanne-Mance, des nombreux arrêts d'autobus désservant la station de Métro, le débouché, sur cette rue, du réseau piétonnier protégé nous semble plus serviable et plus efficace que sur toute autre rue avoisinante.

4: RELATION: PARC EXISTANT ET NIVEAU SUPERIEUR DE LA 'PLAZA'

La présence d'un édifice sur le côté ouest de la propriété offre une occasion unique pour l'évolution ultérieure d'un design des espaces extérieurs du complexe. Cette présence renforcerait la relation du parc existant et du niveau supérieur de la 'plaza' en créant une transition naturelle et attrayante entre ces deux espaces, dont le second est actuellement désertique.

5: OPPORTUNITE DE CREER DES ACTIVITES EXTERIEURES ENVIRONNANTES:

Le parc existant offre déjà les avantages d'un environnement actif et vivant. Il y existe déjà une présence humaine appréciable. Acceptant l'hypothèse que des activités artistiques pourraient et devraient émaner des fonctions et attraits du Musée, et être réalisées en plein air,

il nous paraît logique de relier le parc existant à des espaces paysagés aménagés entre le Musée et la Salle Pelletier. Cette possibilité et ce genre d'activités nouvelles seraient relativement inaperçus si le nouvel édifice du Musée était à l'est de la Salle Pelletier.

6: 'PRESENCE' ET RELATION DE VOLUMES ARCHITECTURAUX:

Nous prêtons une importance primordiale à la présence symbolique du bâtiment projeté, et nous estimons que sa localisation à l'ouest de la Salle Pelletier ajouterait une importance et une qualité visuelle qui ne pourraient pas être obtenues s'il était réalisé entre la Salle Pelletier et le Théâtre Maisonneuve. Nous croyons sincèrement qu'un édifice d'une telle importance civique doit avoir 'pignon sur rue' et être honorablement situé. De plus, nous estimons qu'il est souhaitable de contrebalancer le volume du Théâtre Maisonneuve sur le côté ouest de la Salle Pelletier.

7: FACILITES DE LIVRAISON:

Le boulevard de Maisonneuve est, à notre avis, la seule artère valable pour tous services de livraison au Musée projeté, sa vocation est déjà reconnue et admise. Pour les raisons évidentes déjà énoncées, nous devons exclure toute possibilité de livraison sur la rue Jeanne-Mance. Quant à la rue St-Urbain, la localisation que nous proposons pour la réalisation du Musée, rend tout accès physiquement impossible. L'introduction d'une entrée de service sur le boulevard de Maisonneuve, à l'est de la Salle Pelletier serait en conflit avec l'entrée existante du stationnement de la Place des Arts.

8: PERSPECTIVES: BATIMENTS EXISTANTS:

La localisation du nouveau bâtiment sur le côté ouest de la propriété, permettra l'optimisation du paysagisme sur le côté est de la Salle Pelletier; elle permettra, en outre, de retenir la perspective existante de cette Salle, telle qu'aperçue du côté est de la rue Ontario. Cette vue est déjà un des points 'acquis' dans la perception de ce coin de la ville.

9: RELATION: DEVELOPPEMENTS FUTURS A PROXIMITE DU SITE:

La possibilité de réalisation d'un développement résidentiel mixte, sur le côté ouest de la rue Jeanne-Mance, semble être imminente. Dans ce contexte, il nous paraît opportun de compléter le complexe Place des Arts tout le long de la rue Jeanne-Mance, entre la rue Ste-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. En plus, l'occasion d'introduire une échelle appropriée à cette conjoncture, ne devrait

pas être manquée. Il est difficile de présenter ce même argument pour les limites est de Place des Arts.

B. DESIGN ARCHITECTURAL:

Nous croyons que les critères de Design urbain et d'Aménagement extérieur décrits ci-avant, et que la planification des fonctions et activités de l'édifice et de ses systèmes de circulation internes indiqués sur nos dessins sont clairs et précis. Néanmoins, nous désirons quand même faire ressortir les points suivants:

1: CIRCULATIONS DES VISITEURS A L'INTERIEUR DU MUSEE:

Ces systèmes de circulations furent établis dans le but de permettre la possibilité et la flexibilité d'y exposer des objets d'une façon permanente, ou temporaire. Ainsi ces espaces ont tous une échelle et des dimensions appropriées et valables.

2: LE CENTRE D'EXPRESSION CONTEMPORAINE a été localisé et conçu de manière à permettre que soient vus, de tous côtés et de plusieurs niveaux, les objets exposés ou les activités tenues. Le Centre pourrait être accessible, si requis, à la fois de l'extérieur de l'édifice et des couloirs de services adjacents.

3: L'emplacement des diverses autres GALERIES D'EXPOSITION a été déterminé, en regard:

a. de la nécessité d'un éclairage naturel zénithal, donc au niveau supérieur, ou

b. de la nécessité de montage facile et rapide, pour les galeries d'expositions temporaires, e.g. galerie de Design québécois et international, centre d'expression contemporaine, et de la nécessité de placer ces galeries près de l'entrée principale de l'édifice afin d'y accéder rapidement si nécessaire.

4: L'AMPHITHEATRE a été localisé au niveau du système de circulation piétonnière protégé, soit le niveau des entrées principales de la Salle Pelletier et des Théâtres Maisonneuve et Port-Royal.

5: La BOUTIQUE a aussi été localisée de manière à ce qu'elle soit aisément identifiée et accessible depuis le corridor public reliant le Complexe Desjardins à la Station Place des Arts.

6: les ATELIERS PEDAGOGIQUES et le CENTRE DE DOCUMENTATION ont été localisés sur le niveau supérieur de l'édifice, et peuvent être facilement accessibles par ascenseurs publics, même lorsque le Musée est fermé. Les ATELIERS ont aussi été conçus pour être utilisés, le cas échéant, comme espaces d'exposition.

7: La CAFETERIA a été localisée de façon stratégique afin de permettre à ses visiteurs de pouvoir jouir d'une vue des aménagements paysagers des espaces extérieurs de la propriété adjacents au Musée.

8: Nos dessins suggèrent un plan d'aménagement paysager pour les espaces adjacents au Musée. Quoique ces aménagements pourraient être réalisés en un second temps, nous croyons qu'il est essentiel que l'escalier extérieur menant du niveau de la rue Jeanne-Mance au niveau supérieur de la 'Plaza' fasse partie intégrale de la réalisation de l'édifice.

Z O Y A D U B A

Z O R A C E R N A C K O V A

P E T E R S H U P E

Mention du jury

Objectifs d'intégration urbaine

La disposition actuelle des deux théâtres du complexe de la Place des Arts suppose la présence d'un troisième immeuble dans la partie sud-ouest du site. Le programme exclut toutefois la réalisation de la symétrie prévue à l'origine. L'implantation du nouveau musée le long de l'extrémité ouest du site permet de créer une aire de type urbain mieux définie. On peut voir le nouveau musée depuis chacune des quatre rues bordant le site sans obstruer la vue des deux théâtres déjà construits et du parc. Le fait que l'entrée principale se trouve à l'extrémité nord du parc permet l'intégration de tous les accès piétonniers et rehausse l'importance du parc.

Le grand hall, par sa forme circulaire, rappelle le lobby de la salle Wilfrid-Pelletier et il donne à la fois sur les deux théâtres, sur le parc et sur la rue Ste-Catherine.

La masse en saillie du "Centre d'expression contemporaine" attire l'attention sur le musée depuis le principal accès piétonnier (rue Ste-Catherine) tout en s'inscrivant en toile de fond aux activités en cours dans le parc. La forme en retrait de la construction s'inspire du type d'architecture existant et, du même coup, elle unifie la disposition des trois immeubles.

L'aménagement proposé de l'aire se trouvant entre le musée et la salle Wilfrid-Pelletier, et dans la partie nord-est du site se traduira par une plus grande utilisation de cet espace.

Objectifs de la planification

Nous avons cherché à séparer clairement les zones publique et privée. Les espaces destinés aux expositions et toutes les installations publiques sont disposées autour du grand hall, et chaque galerie a sa propre entrée. Le hall s'ouvre sur trois étages et il assure donc un lien visuel entre les galeries situées aux divers niveaux. Les fonctions de documentation et d'animation, de leur côté, constituent la jonction entre les zones publique et privée. L'amphithéâtre étant contigu au lobby, on pourra, si on le désire, l'utiliser en dehors des heures normales d'ouverture du musée. Les aires de service se trouvent directement derrière les galeries, ce qui élimine le besoin de longs couloirs de service. En installant le débarcadère en retrait par rapport au boulevard de Maisonneuve, on limite la perturbation du trafic pendant les livraisons. Cette perturbation serait beaucoup plus importante si l'accès au débarcadère se trouvait sur la rue Jeanne-Mance.

Construction

Un des objectifs importants (compte tenu des contraintes budgétaires) consiste à éviter toute démolition de la structure actuelle et à conserver, dans la mesure du possible, les installations en place. La plus grande partie de la construction étant édifiée sur le stationnement étagé, respecte l'espacement actuel des colonnes, tandis que les espaces réservés aux galeries comportent un écartement double.

Etant donné que leurs exigences structurelles sont différentes, le hall, ses installations publiques auxiliaires et le Centre d'expression contemporaine sont fondés sur le terrain libre, ça donne la possibilité d'utiliser une construction variée. Le niveau 1 (niveau principal) se trouve à 1,5 mètre au-dessus de l'aire actuelle, et l'espace libre est utilisé à des fins mécaniques (ventilation, chauffage). La structure se compose de béton recouvert de panneaux de calcaire et d'un mur-rideau en aluminium. Un ensemble de lanterneaux disposés à intervalles réguliers et orientés vers le nord fourniront aux galeries, là où c'est nécessaire, un éclairage naturel uniforme. La conception du système permet l'intégration des services mécaniques, l'écoulement des eaux sur le toit ainsi qu'une grande souplesse d'installation de cloisons temporaires.

G U Y F A V R E A U

M I C H E L L A P O I N T E

R O B E R T M A G N E

R O Y E M I L E L E M O Y N E

F A V R E A U, L A P O I N T E, M A G N E, L E M O Y N E & A S S O C I E S

3ème prix

IMPLANTATION

La volumétrie, la forme et la position du nouveau musée initient une nouvelle relation entre trois bâtiments. Ils définissent une place différente et composite dont la salle Wilfrid-Pelletier, grâce à sa façade courbe, demeure toujours le foyer. Ainsi, malgré sa position, le musée s'associe comme élément à part entière aux côtés des deux autres bâtiments du complexe.

VOLUMETRIE

Cet élément monolithique est sculpté en accord avec ses fonctions intérieures et ses façades sont adaptées aux critères de leur orientation. Grâce à une enveloppe simple, un peu sévère, reprenant les textures et les matériaux du théâtre Maisonneuve, les faces donnant sur la place cèdent le pas à la salle Wilfrid-Pelletier. Les façades sur rues sont plus découpées, animées, ouvertes et fantaisistes, fidèles à l'échelle et aux gabarits urbains environnants. Un alliage de formes de granit bosselé et de panneaux préfabriqués plaqués de pierre calcaire et de fenètres rappelle autant les anciennes demeures de la rue Jeanne-Mance que les finis des théâtres voisins. L'emploi de ces matériaux nobles perpétue le prestige de nos édifices publics.

ACCES

Dans sa forme actuelle, le réseau piétonnier souterrain boude les rues et laisse déserte l'esplanade supérieure. L'entrée du musée tournée vers la place, légèrement en contrebas de l'esplanade, crée un noeud où se réconcilient, jardins, rues, terrasses et corridors souterrains. Le musée profite ainsi de tous ces espaces, y compris le débarcadère de voitures et les garages existants. Un édicule cubique vient marquer ce noeud de circulation et signaler l'entrée du musée. Ce cube élargit visuellement la face étroite du bâtiment, sans couper la rampe qui relie la rue Ste-Catherine à l'esplanade. D'autre part, il vient cadrer la salle Wilfrid-Pelletier en fermant l'angle entre les deux bâtiments. Au niveau du métro, il indique de façon imposante et particulière l'entrée souterraine du musée.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Outre la rampe qui prolonge le musée jusqu'à la rue Ste-Catherine, la partie basse exclut toute circulation définie. Elle devient un jardin totalement vert, fermé par un écran d'eau. La terrasse supérieure, aménagée pour le musée, propose une place publique ouverte aux rencontres diverses, un parc de sculptures, un bassin se muant en patinoire avec les saisons et une enceinte consacrée à l'expression contemporaine, pendant extérieur de la salle du même nom.

ORGANISATION INTERIEURE

Les halls d'entrée et les escaliers tranchent en deux les fonctions; d'un côté les salles d'expositions et de l'autre les services au public qui peuvent opérer même si les salles demeurent closes, particulièrement l'amphithéâtre qui est indépendant. De par ses fonctions, sa transparence et sa terrasse de café, cette façade sud promet d'être animée. A l'autre extrémité, rue de Maisonneuve, la zone privée se déploie autour du débarcadère qui se prolonge verticalement grâce à un monte-charge central réservé à cette zone. Des accès directs et séparés de ceux des visiteurs, à presque toutes les salles et surtout à la salle d'expression contemporaine qui est de plein pied avec le quai de déchargement, facilitent les changements d'exposition.

SALLES D'EXPOSITIONS

Bien que distribuées en étages de structure simple, les salles se déploient en spirale continue autour de la salle d'expression contemporaine, permettant entre autres un cheminement séquentiel. A la fois classiques dans leur arrangement et flexibles par la simplicité de leur volume, elles fonctionnement de façon autonome ou combinée avec les espaces adjacents, et se prêtent aux arrangements intérieurs désirés.

RAMPES ET GALERIES

Des galeries et des rampes, reliant les salles, assurent pour tous, handicapés compris, une progression sans obstacle, et donnent la possibilité de courcircuiter certaines zones tout en offrant des points de vues inédits. Ces passages, eux-mêmes lieux d'exposition ou d'expression, peuvent être, dans certains cas, intégrés aux salles, grâce à leurs cloisons mobiles. Eléments dynamiques et visuels, ils se faufilent entre l'intérieur et l'extérieur, s'infiltrent dans les manifestations et se glissent au coeur des oeuvres.

SALLES D'EXPRESSION CONTEMPORAINE

La salle d'expression contemporaine est en quelque sorte la cour intérieure du bâtiment. Elle permet toutes les audaces. Elle peut être totalement hermétique et noire ou perméable aux mouvements avec les autres salles, se prolonger sur la galerie vitrée de la rue Jeanne-Mance, s'ouvrir sur l'esplanade, communiquer avec le passage piétonnier du métro ou capter le soleil de l'est par la passerelle supérieure. De forme variée et pourtant classique, évoquant un théâtre grec, elle se prête à la "performance". Ses murs revêtent l'extérieur des espaces contigus et se parent de pierre calcaire, de verre et de gypse, quadrillés

d'une structure de métal pour s'y ancrer à loisir, de même la toiture devient une passerelle technique. Au plancher des plateformes mobiles, en option, créent des niveaux et des gradins. Un système de volets entre deux verres contrôle les vues dominant cet espace. Enfin, un périscope annonce aux usagers du souterrain du métro l'activité qui s'y déroule.

ECLAIRAGE

Sauf pour les deux galeries longeant la rue Jeanne-Mance, tous les éclairages sont indirects. Les poudres alliées à quelques panneaux mobiles diffusent, uniformément sur toutes les surfaces des salles, la lumière provenant de verrières simples et standards. L'éclairage naturel de la salle d'expression contemporaine se fait latéralement via les galeries et passerelles en fonction des événements. Au besoin il reste facile de pourvoir des salles non éclairées de fenêtres ou de lanterneaux.

CONCLUSION

Même si le programme qualifie entre autres, l'art contemporain "d'expression fugitive", et de "manifestation temporaire", le bâtiment n'en demeure pas moins un cadre rigide et permanent qui stimulera l'émotion artistique des artistes et visiteurs. A l'heure où le Musée des beaux-arts ouvre ses grandes portes et où la Galerie d'art moderne de Beaubourg se refait plus classique, on ne saurait trop insister sur les qualités inhérentes à la permanence des structures et sur le rôle du musée comme conservateur des "objets d'art".

D A N S. H A N G A N U

Critères de design

. Créer un ensemble unitaire qui respecte le grand axe - Place des Arts, Place Desjardins, Place Guy Favreau.

. Garder le parc existant tout en utilisant des éléments nouveaux de manière à définir un jardin d'art vers lequel tous les accès et vues s'ouvrent.

. Compléter le bloc Maisonneuve, Jeanne-Mance, Ste-Catherine et St-Urbain d'une manière directe sans équivoque, dans l'esprit du réseau environnant.

Définir les espaces:

Parc:	jardin d'art
Plateau Ouest:	galerie extérieure regroupant les sculptures majeures
Plateau Est:	terrasse plantée utilisée comme bazar d'art

L'idée de base reprend le concept linéaire des Galeries d'art européennes des siècles passés, le bâtiment étant conçu dans la forme géométrique simple d'un prisme bas qui borde la rue Jeanne-Mance.

L'axe Ouest-Est - Salle Maisonneuve, regroupe l'entrée principale ainsi que des fonctions importantes telles que l'Espace d'Expression Contemporaine et l'Amphithéâtre.

Les salles principales d'exposition et la galerie se trouvent au Piano Nobile qui correspond au niveau de la Place Wilfrid-Pelletier.

La galerie se termine par un jardin d'hiver autour duquel se regroupent la cafétéria, les amis du musée ainsi qu'à l'étage supérieur les salles de gravures et de photographies.

La disposition des salles d'exposition est définie d'une telle manière qu'à l'aide de panneaux amovibles l'espace offre une flexibilité totale, allant jusqu'à l'utilisation de la galerie comme espace supplémentaire d'exposition.

A l'importante intersection Ste-Catherine et Jeanne-Mance on a prévu une loggia pour sculptures, ainsi qu'un panneau électronique de façon à promouvoir les événements culturels et les arts.

Un emplacement spécial a été réservé au Design Québécois et international qui se situe à un endroit très accessible visuellement, de façon à diriger l'attention des gens sur cet espace d'art à partir du niveau de la rue, du hall d'entrée et du passage du métro, etc.

SUNGUR INCESULU

UNE NON-ARCHITECTURE

Déjà trop d'architectures sur et autour de ce site prestigieux. Une volonté d'effacement de l'architecture au profit de la mise en valeur de l'environnement existant et du contenu du projet. Une non-architecture en quelque sorte, cependant une forte présence. Architecture au service des arts et des publics, douce mais structurée, énergétique et radieuse.

UNE ARCHITECTURE PAYSAGISTE, UN BATIMENT-PAYSAGE

Un paysage urbain pour un site urbain, une place urbaine structurée et structurante, vaste esplanade en gradins, établissant un lien magistral et sociable entre Sainte-Catherine et la salle Wilfrid-Pelletier. Une intégration complète des arts de l'environnement: design urbain, architecture et architecture paysagiste. La verdure abondamment utilisée sur les terrasses: gazon, parcs, arbres, couvre-sol, annuelles, avec aussi mobilier urbain, bassins, fontaines, lieux protégés et ouverts, sculptures. Ordonnancement structuré, rythme classique, à la fois lien et lieu. Jardins suspendus au-dessus des trafics. Un petit amphithéâtre extérieur (300 à 400 personnes suivant l'utilisation) est proposé sur la terrasse nord.

UNE TRAME DE CONTINUITE

Le projet s'insère sans rien modifier des structures existantes. La trame (9m/4m et 12m/5m)correspond sensiblement à celle de la grande esplanade existante. Le projet la continue. Les niveaux des terrasses en gradin correspondent parfaitement aux grands emmarchements extérieurs. Mimétisme sans esclavage, car cette trame répond bien aux besoins du programme. La structure serait de béton avec plafonds-caissons (1,50m x 1,50m).

UN MUSEE ATRIUM

Ou peut-être un atrium-centre d'expression contemporaine. Tout s'organise autour d'un grand capteur de lumière permettant aux gens du haut (terrasse) de jeter un coup d'oeil vers le bas; une invitation à venir voir. Les circulations des visiteurs dans le musée sont circonscrites au pourtour de l'atrium. C'est l'élément principal d'orientation du visiteur, aux deux niveaux.

UN SIGNAL

De l'extérieur, le musée est identifié par quatre segments de pyramide; les pans inclinés en verre miroir, les pans verticaux en verre clair. Ces segments comme la pointe d'un iceberg, symbolisent les espaces non visibles du musée, affirmant sa présence, établissant l'équilibre avec la salle Wilfrid-Pelletier et le théâtre Maisonneuve. C'est l'élément intégrateur du projet. Des voiles de verre reflétant la mobilité du ciel. Le soir, c'est aussi un lieu de spectacle.

LES ACCES

L'entrée principale du musée se fait à l'intérieur du grand passage couvert, face à l'entrée des théâtres Port-Royal et Maisonneuve. Les visiteurs arrivent du métro, des stationnements de Place des Arts et du complexe Desjardins, ainsi que la grande entrée de la rue Sainte-Catherine. L'entrée de l'administration, du personnel, des V.I.P., des handicapés, se fait en-dessous de l'escalier d'accès à l'esplanade. L'entrée des oeuvres et des marchandises se fait le long de la sortie des stationnements Jeanne-Mance. La concentration des entrées visiteurs, personnel, administration, en un même secteur facilite le contrôle et améliore la sécurité. L'éclairage naturel existant dans le grand corridor couvert est remplacé par un éclairage zénithal qui permettra de préserver la qualité de son ambiance. A l'intérieur du musée, les escaliers ouverts, à droite de l'entrée principale, peuvent être remplacés par des escaliers mobiles.

LE CENTRE D'EXPRESSION CONTEMPORAINE

C'est le coeur du musée, visible de partout, des couloirs en loggia, comme des terrasses supérieures. Un double gradin est prévu à sa périphérie, permettant d'asseoir 500 personnes pour des représentations de toute nature. Les deux grandes passerelles des terrasses se croisant au-dessus de l'atrium, permettent de suspendre tous les équipements, grilles techniques, pont roulant, éclairage et son, qui seront requis.

OEUVRES D'ART

Au chapitre du 1% nous proposons: un sons et lumières intérieur-extérieur dans les pyramides; l'installation de systèmes permettant un programme évolutif sur et avec l'art contemporain à la manière d'un planétarium.

Le spectacle animant les terrasses et les rues avoisinantes pourrait être visible de jour et de nuit (ex: polytope de Xénakis).
Organisation d'un symposium de sculpture sur les terrasses.

V I L L Y J U S T E R

D I N O P A N C O U

R E I C H E T M A R T E L

Mention du jury

Implantation: On a choisi la TERRASSE OUEST comme étant la seule capable de comprendre le musée dans l'ensemble existant, tout en gardant la presque totalité du parc.

Intégration: Une attention particulière a été accordée à l'intégration et la mise en valeur de l'ensemble existant. L'idée générale recherchée est d'exprimer une présence majeure et en même temps modeste, enrichir la composition sans la dominer. Cette idée s'exprime dans le volume qui croit graduellement en hauteur vers le fond du terrain de sorte que le contact visuel et l'approche du bâtiment restent subordonnés à l'ensemble.

Percées et reculs visuels: Afin d'obstruer au minimum la vue de la colonnade de la salle Wilfrid-Pelletier on a coupé le plan à 45° du côté de l'entrée principale. En plus, la transparence de l'atrium complète la possibilité de voir la presque totalité de cette colonnade.

Composition: L'idée générale de composition dans les conditions assez particulières du site, a été de développer la zone publique le long d'un ATRIUM largement vitré vers la Place des Arts. En orientant la partie opaque du musée vers la rue et la partie largement vitrée de l'atrium vers la plaza on souligne la participation active et animée du musée dans l'ensemble de la Place des Arts.

Accessibilité: On a prévu trois voies d'accès:

- un accès principal, de la rue Jeanne-Mance et du Parc, accès qui se continue par une passerelle allant jusqu'à la Plaza. C'est un rappel de l'autre passerelle existante vers la rue Sainte-Catherine;

- un accès par la Plaza;

- un accès du Métro. Par de minimes modifications du bâtiment existant et sacrifiant 5-6 places de stationnement, cet accès devient un accès de prestige digne d'un musée de cette importance.

Pour le personnel du Musée on a prévu un accès sur de Maisonneuve. Les handicapés bénéficient d'un ascenseur relié directement au garage faisant navette avec un autre ascenseur au niveau de l'atrium.

Les issues verticales sont assurées par trois escaliers ayant respectivement 3, 4 et 5 unités de passage.

Fonctionnalité: Le musée se développe sur trois niveaux:

- au niveau de l'entrée, les services d'accueil, la salle de DESIGN, la boutique et l'amphithéâtre. Comme fonctions de soutien: la réserve (centralisée), le débarcadère avec ses annexes et l'atelier de préparation;

- à la mezzanine, le centre de documentation, les ateliers pédagogiques, les toilettes. Fonctions de soutien: les services administratifs (groupés) et les services d'exploitation et d'opération;

- à l'étage, les galeries d'expositions permanentes et temporaires, accessibles par une galerie de circulation largement ouverte vers l'atrium, sont en même temps accessibles par un corridor de service alimenté par un monte-charge.

A noter que l'atrium, par sa position particulière dans la composition, sa hauteur et son éclairage, offre d'intéressantes possibilités d'utilisation comme espace très privilégié d'exposition.

La cafétéria dispose d'une position favorable comme espace de détente, bénéficiant d'une belle vue sur la place et à proximité d'un espace d'exposition en plein air.

L'éclairage zénithal est orienté vers le Nord pour les salles d'exposition et plafond totalement éclairé pour le Centre d'Exposition Contemporain.

Afin de souligner la présence du musée on propose aussi un éclairage zénithal le long du passage au Métro par des lanterneaux pyramidaux.

J O H A N N E L A V A L L E E

J E A N - M A R I E B E L A N G E R

J O C E L Y N L A R U E

Un musée est un lieu où le public s'adonne à la contemplation. De cette définition naissent les caractéristiques principales de cette esquisse.

En effet, ce musée se veut un lieu de stimulation du sens de la vision et de la curiosité. Pousser l'observateur à la découverte, l'éveiller et l'attirer au musée est la fonction principale de l'enveloppe extérieure de l'édifice et des aménagements l'entourant.

Cet immeuble de prestige, le Musée d'art contemporain de Montréal, sera un carrefour de la création artistique contemporaine ainsi qu'un carrefour populaire. Tant les artistes que l'homme de la rue y évolueront à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des murs du musée, soit dans les jardins ou dans la cour intérieure.

Afin d'intéresser, de provoquer et de stimuler le public et les événements, nous créons, au travers du site, un axe principal au niveau du piéton et à son échelle.

Accueilli par une arche sur la rue Ste-Catherine, le piéton découvre l'axe principal rythmé par une colonnade qui évolue selon ce qui s'y greffe et dont le sommet est marqué par une oeuvre d'art (point focal) qui identifie le musée; le tout compose une perspective sur l'entrée du musée. De l'axe principal, on conserve la perspective sur la colonnade de la Salle Wilfrid-Pelletier. De plus, celle-ci se reflète dans le bassin du jardin. De part et d'autre de l'axe principal, le jardin offre des événements qui mettent l'homme en relation avec la nature ou avec d'autres hommes. En effet, le bâtiment s'extériorise, proposant un amphithéâtre et une place publique couverte entremêlés d'arbres et de végétation.

Une douce structure pyramidale translucide (22.5^{o}) abrite le grand hall du Musée d'art contemporain reliant le niveau cour au niveau jardin. L'intérieur de la pyramide translucide sera perceptible de jour et de nuit stimulant la curiosité du public. Aussi, cette structure douce laisse à l'observateur, au coin des rues Jeanne-mance et Ste-Catherine, la joie d'admirer la colonnade de la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts. Le grand hall, accessible directement de partout, peut accueillir sur ses différents paliers une foule nombreuse et on peut y retrouver une exposition, un concert, etc. ... le jardin y pénètre par un aménagement paysagé bien dosé.

Du côté jardin, le Musée d'art contemporain présente ses expositions temporaires; ainsi, le visiteur pourra facilement faire un saut au Musée pour ne visiter que les nouvelles manifestations de l'art.

Du côté cour, les salles d'exposition s'identifient sous neuf arches qui évoluent le long de la colonnade. Le jeu des arches et des paliers crée des salles adéquates pour les expositions régulières. Les arches évoluent à

l'extérieur et permettent d'abriter les utilisateurs du transport en commun par autobus, créant une promenade dans la cour intérieure.

Le musée traverse la promenade intérieure par deux passerelles et s'abrite sous les arches évolutives de la section nord. La terrasse de la caféteria offre une vue sur les deux colonnades. La section nord, qui est un bâtiment en soi, loge l'administration, les services d'emballage, le débarcadère, etc. Un accès direct au métro par la promenade est proposé pour l'administration et le service de documentation du musée.

A l'est, le jardin se veut un lieu de contemplation, mais aussi de réflexion. Déjà isolé par rapport à la rue, une haie vient refermer et subdiviser cet espace. L'allée principale est aménagée de façon à créer une fausse perspective qui intrigue le promeneur et renforce l'axe.

Le Musée est situé sur la partie Nord-ouest du Site. Il complète l'ensemble architectural de la Place des Arts pour y incorporer arts visuels, nature et places publiques. De par son échelle respectueuse de son environnement, la transparence de son élément principal et le rythme de sa colonnade le Musée affirme sa personnalité, met en valeur les édifices qui ''entourent et aménage un espace où l'homme prend un temps d'arrêt pour vivre l'art.

Antonio MANCINI, architecte responsable.

Börkur BERGMANN, architecte chargé de projet.

Nour-Eddine CHAOUKY, designer.

Marcelle-Florence LEBEAU, designer.

Gilles PRUD'HOMME, designer.

Anne-Marie VINET, designer.

Louise LETOCHA, consultante.

LA DICHOTOMIE AXIALE

Depuis le début des années soixante, les différents pouvoirs publics (municipal, provincial et fédéral) tentent d'instaurer à Montréal un nouveau centre-ville. Une zone tampon, une zone neutre par rapport aux pratiques culturelles locales. Ces différentes interventions étatiques sont orientées selon un axe nord-sud: L'AXE INSTITUTIONNEL.

Aujourd'hui, la réalité de cet axe - dans le cas spécifique de la Place des Arts - est clairement traduit par la présence de non-lieux urbains. De plus, la volonté encore gouvernementale d'y ériger une autre institution culturelle ne peut que réaffirmer notre hypothèse.

Si cette volonté d'une culture institutionnelle est une réalité, il en existe néanmoins d'autres. Par exemple, le quartier dans lequel nous intervenons est particulièrement imprégné de pratiques culturelles riches en spontanéité et en imprévisibilité.

En ce sens, la proximité - à l'est du site-d'espaces verts (angle de Maisonneuve et St-Urbain), de la rue St-Laurent, de Habitations Jeanne-Mance, témoigne d'un lieu investi par des pratiques culturelles locales.

Notre proposition formelle affirmera et intégrera ces deux réalités (institutionnelle et locale) cette dichotomie culturelle.

On confrontera L'AXE INSTITUTIONNEL aux pratiques culturelles alternatives/ marginales, intrinsèquement lié à notre société. Cela, à partir d'un pivotement de l'axe nord-sud, un DES-AXE, qui privilégie une diagonale, ici au sens de raccourci.

Le Musée d'art contemporain implique deux ordres de lecture; l'une globale comme ordonnateur de l'urbain, comme monument; l'autre locale, c'est-à-dire la quotidienneté.

LE CONSTRUIT ACTUEL, LA TRACE HISTORIQUE

L'oeuvre inachevée que représente actuellement la Place des Arts est ici, par les contraintes extrêmement rigides du concours, portée à être interprétée selon la dichotomie énoncée précédemment. A savoir la dalle et l'espace vert aménagé à la place d'un bâtiment jamais réalisé.

Cette opposition est interprétée et appropriée en rapport à la dichotomie culturelle:

1) La culture institutionnelle correspond à la dalle du côté ouest ainsi qu'à l'orientation de l'axe institutionnel.

2) La culture alternative correspond à la partie inachevée du site (le parc) et à l'orientation du DES-AXE.

Cet espace non-finalisé sera redéployé sur la partie EST de la dalle tout en conservant une trace historique de cette mutation. Par cela on opère une rupture sémantique au niveau programmatique.

LE CONCEPT MUSEOLOGIQUE

Face au programme et aux positions développées ci-dessus, on inscrira notre concept dans l'opposition AXE-INSTITUTIONNEL & DES-AXE.

1) L'AXE INSTITUTIONNEL: correspond une zone muséographique ou, le "MUSEE" au sens classique, comprenant les salles d'expositions et ses services (réserves, bureaux, etc.)

2) LE DES-AXE: correspond une zone publique comprenant tout d'abord la salle d'expression contemporaine, reliée directement à un forum extérieur, tout en étant en continuité par rapport au métro. Dans un nouvel accès du métro sont associés les ateliers pédagogiques, la boutique du Musée, la caféteria ainsi que l'amphithéâtre.

L'INTERPRETATION PROGRAMMATIQUE

Dans le sens de l'AXE INSTITUTIONNEL: La zone muséologique relativement fermée (horaire stricte et contrôlé). Dans le sens de DES-AXE: La zone ouverte publique (horaire relativement flexible, liée à celle du métro).

1) L'ensemble de la zone muséographique: cet ensemble contient deux parties relativement antérieures:
D'une part les salles d'exposition temporaire, les salles de la collection permanente, les salles d'estampes et de photos, les espaces du design québécois et international. L'ensemble étant desservi par un corridor de service et/ou monte-charge directement relié aux réserves et autres services. Toutes ces salles sont en partie sur un niveau et en partie en mezzanine dans un univers introverti, éclairé zénithalement. D'autre part un bloc extraverti dont les façades externes permettent d'instaurer une urbanité à la fois sur la rue

Jeanne-Mance et à l'intérieur donnant sur une promenade suspendue et sur les salles d'exposition. Dans ce bloc vont être situé aux deux premiers niveaux la partie administrative, et, au troisième niveau, le centre de documentation.

2) LA ZONE OUVERTE

Cette partie du programme est posée en dichotomie avec la zone muséographique par sa forme extérieure, par son orientation DES-AXEE et par sa relation syntaxique. Cela dans le but évident de marquer le site, de définir un lieu original, de révéler une potentialité.

Cet élément dynamique est en continuité avec l'espace du métro tout en se greffant à l'espace extérieur d'expression et à l'espace de la rue. Cette continuité est renforcée par la localisation des ateliers pédagogiques dans le passage piétonnier souterrain. La tour DES-AXEE est coiffée par un élément public important: l'amphithéâtre. La corniche de cette tour est par contre occupée par la direction de la Place des Arts.

Vu l'expérience de la pratique muséographique du Musée d'art contemporain, certains glissements de surfaces ont été effectués.

N O R M A N D P I L O N

L A R O S E, L A L I B E R T E, P E T R U C C I

Mention du jury

IMPLANTATION ET INSERTION

Nous choisissons d'élaborer notre proposition sur la terrasse ouest parce que celle-ci nous permet de mieux répondre aux exigences et données formulées dans le programme.

Il nous apparaît qu'un bâtiment construit sur la terrasse ouest permet de bien desservir et de conserver les circulations et points d'accès existants, tout en mettant en valeur le musée et les salles de concert existantes, créant ainsi à l'intéreiur de ce quadrilatère un ensemble homogène.

L'implantation est directement guidée par le fait que nous ne devons pas empiéter sur plus de 25% de la surface du jardin et que nous voulons éviter de nous approcher de trop près de la salle Wilfrid-Pelletier, sans toutefois le faire au détriment d'un certain dégagement du côté de la rue Jeanne-Mance.

Notre insertion en plan et au niveau volumétrique est le résultat d'une intention de créer, même s'il s'agit d'un musée, une certaine transparence et brisure dans les volumes qui permettent une continuité visuelle et physique entre l'intérieur et l'exterieur; il nous apparaît qu'une pareille philosophie s'applique à un musée d'art contemporain.

En plan, notre bâtiment s'élargit vers l'arrière à cause du fonctionnement mais surtout pour appuyer la masse que représente l'arrière-scène de la salle Wilfrid-Pelletier. En allant vers l'avant, notre bâtiment se recule afin de dégager la terrasse pour mieux cadrer la forme arrondie de la salle. A l'entrée du jardin, le volume dégrade rapidement vers Jeanne-Mance afin de ne pas perturber la vue de la salle Wilfrid-Pelletier.

Tout en respectant 75% du jardin, nous nous sommes avancés de façon décidée, car il nous semble que pour fermer le site il faut créer un volume pour balancer la masse opposée de la salle Port-Royal. Suite à une étude de circulation et pour des raisons d'intérêt et de dégagement visuel, cette masse est grandement percée.

Afin de respecter le gabarit du site, d'unifier les volumes, d'éviter de porter préjudice aux bâtiments existants, tout en affirmant le nôtre, nous choisissons le niveau commun des foyers des deux bâtiments (arcade de Wilfrid-Pelletier) comme la hauteur limite du musée.

CONCEPT ET VOCABULAIRE ARCHITECTURAL

Le concept architectural, de même que son vocabulaire, sont le résultat:

1) d'une étude des circulations extérieures et intérieures, piétonnières et routières, et des points d'accès au site;

2) des contraintes et intentions d'implantation;

3) du respect que nous voulons faire de la structure existante (stationnement - coût);

4) de créer une entrée principale à partir de la rue Ste-Catherine;

5) de la forme de la terrasse ouest, de même que le respect de 75% de la zone verte;

6) de l'insertion à réaliser à l'intérieur du site (matériaux, salles existantes, etc.).

Afin de libérer un volume utilisable au niveau du jardin, de permettre de passer des conduits sous le premier étage, de décharger facilement la marchandise, de pouvoir utiliser toute la terrasse, de permettre un transfert de charge sur l'axe AF, nous avons décidé d'établir notre premier étage à 1,2 mètre au-dessus du niveau de la terrasse actuelle.

Suite à toutes ces considérations, le concept de base s'établit comme suit: l'épine dorsale du projet est une circulation traversant la terrasse dans le sens de la rue Jeanne-Mance, sur laquelle se greffent les différentes fonctions et zones du musée; nous choisissons cette circulation pour sa simplicité, sa force et les possibilités qu'elle génère pour l'expression d'un vocabulaire intéressant et d'une structure et volumétrie homogènes.

Cette circulation se veut le moteur de tout le concept; son aspect spatial veut permettre au visiteur de comprendre rapidement le fonctionnement du musée, de percevoir des espaces inter-communicants à l'intérieur et à l'extérieur desquels les oeuvres contemporaines peuvent prendre toute leur valeur. Cette circulation, de même que les différents espaces et fonctions de la zone muséologique, sont le reflet d'une structure qui émane des stationnements et que le visiteur venant de la rue Ste-Catherine peut percevoir par la montée graduelle des volumes et motifs couvrant le sol et les surfaces verticales. Ces motifs couvrant le sol sont de dallage de granit, alors que les surfaces verticales sont recouvertes d'une pierre de calcaire de Mississiquoi ou de panneaux de béton préfabriqué, le tout se mariant avec les teintes de la salle Wilfrid-Pelletier.

L'attention du visiteur est à priori attirée par l'élément identificateur du musée, qui se traduit par un cylindre revêtu d'aluminium anodisé naturel renfermant l'issue de secours desservant le centre de documentation et l'amphithéâtre. Ce cylindre est surmonté d'un cube reposant sur quatre colonnes et dont un côté recouvert d'ampoules lumineuses sert de publicité au musée et d'élément démocratisant de l'art moderne.

L'espace libéré sous le centre de documentation et moulé par l'amphithéatre dirige les gens venant de la rue Jeanne-Mance et permet une ouverture intéressante sur le site. L'entrée située à la rencontre des circulations piétonnières donne accès aux services d'accueil dans un ordre menant à la circulation verticale. L'amphithéâtre est situé à ce niveau afin de permettre une opération indépendante des horaires du musée.

L'escalier monumental, doublé d'un ascenseur, est l'une des deux composantes greffées symétriquement aux deux extrémités de la zone muséologique qui permet, à partir de l'entrée principale, de découvrir graduellement le musée en plongeant le visiteur, dès le premier coup d'oeil, dans la salle d'expression contemporaine. Cette salle est conçue comme l'éclatement de cette circulation; celle-ci se poursuit volumétriquement dans la caféteria du même niveau, de même que dans le centre de documentation, où la forme épousée de la cafétéria située plus bas permet par son engorgement un contrôle approprié du centre.

La zone muséologique proprement dite est sur deux étages; chaque salle est exprimée à l'extérieur et à l'intérieur grâce à un réseau d'antichambres qui permet d'accentuer cette spatialité et l'intercommunication des espaces, focalisant à l'extérieur sur des terrasses de sculptures créant ainsi un débordement du musée sur l'extérieur et une animation des espaces longeant la salle Wilfrid-Pelletier.

Tous les plafonds, éclairage zénithal et artificiel sont basés sur la même structure et ses motifs, permettant ainsi un éclairage adéquat et une grande flexibilité des espaces. Des espaces de mécanique savamment distribués au-dessus de l'épine dorsale desservent les salles et espaces du musée.

La zone publique se termine au rez-de-chaussée par les ateliers pédagogiques qui, situés dans le prolongement de la circulation, pourraient être transformés en une salle contiguë aux autres.

Le fonctionnement de la partie privée du musée est aussi greffé sur la continuité de l'épine dorsale; il nous apparaît superflu de la commenter.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Au niveau des espaces extérieurs, nous conservons les fonctions actuelles tout en essayant d'en favoriser d'autres pour animer des espaces autrefois inutilisés.

Ainsi, l'accès à la terrasse par de Maisonneuve est identifié grâce à un portail qui reflète le vocabulaire utilisé sur cette façade; un escalier situé à l'entrée du musée permet d'atteindre la terrasse de la Place des Arts qui se prolonge le long de la salle contemporaine, permettant ainsi une extension extérieure possible de celle-ci.

Deux fontaines sont suggérées comme point axial au musée et à la salle Wilfrid-Pelletier, afin de compléter chez cette dernière son allure de prestige. Sur la terrasse est, aménagée en parc, nous proposons d'y relocaliser les services administratifs et autres de la Place des Arts; la création d'une nouvelle fonction peu volumineuse permettrait de redonner vie à ce plateau et de compléter l'homogénéité du site.

En aménageant le parc, nous voulons respecter l'utilisation actuelle du site tout en l'améliorant; c'est pourquoi la base de notre bâtiment est traitée comme une plate-forme qui, agrémentée d'un bassin d'eau, permet aux gens de s'asseoir le long de la circulation reliant l'entrée du musée à la rue Ste-Catherine.

Le pavé ainsi utilisé sur la plate-forme pénètre dans les circulations diagonales qui forment le circuit piétonnier du jardin; ce pavé sert d'élément unifiant et générateur d'un mobilier urbain typique à un parc.

A l'entrée du musée, et dans la continuité de la circulation le reliant à la Place des Arts, un éclatement du pavé suggère un espace de regroupement tout en accentuant l'accès à la plateforme.

Un réaménagement du théâtre existant et un paysagisme approprié complètent le site sans le surcharger.

V I C T O R P R U S

En collaboration avec

M A R I A P R U S

Le parti architectural propose un jeu de volumes assez complexe renfermant le Musée proprement dit. Un parterre, en bordure de la terrasse actuelle, comprend l'amphithéâtre, les studios et la boutique et peut fonctionner indépendamment hors des heures d'exposition.

L'entrée principale se trouve face au jardin public. Elle est protégée par une marquise dont la forme sera élaborée conjointement par l'architecte et un artiste. L'entrée du personnel ainsi que celle des camions se fait du côté nord du bâtiment là où sont aménagés les éléments de service du Musée. A l'intérieur de l'édifice on voit les salles d'exposition regroupées sur deux étages autour d'un foyer principal. Des rampes, escaliers et ascenseurs sont agencés de façon à permettre au public de faire la visite du Musée sans refaire le même parcours. Au troisième étage, la caféteria située en surplomb donne vue sur les galeries.

Les matériaux utilisés reflètent le contexte des divers éléments du Musée: la brique, la pierre artificielle grise et toitures métalliques font rappel du passé; la salle d'expression contemporaine en bloc de verre (en combinaison avec des persiennes) se transforme en lanterne lumineuse le soir pour animer la promenade publique.

Avant tout le projet cherche à ouvrir ses portes et fenêtres autant pour attirer le passant que pour rappeler au visiteur des galeries l'existence du monde extérieur.

Entre le Musée et la Salle Wilfrid-Pelletier une promenade publique est créée pour les expositions "dans la rue"; on y voit des objets d'art en plein air et de petites expositions aménagées dans les vitrines de l'édifice. On y trouve aussi le volume rond et scintillant de la salle d'expression contemporaine, l'élément central du Musée. Grâce à la transparence de son mur, on peut apercevoir à l'intérieur des richesses éphémères. De plus, les lunettes au plafond du passage du métro permettent un coup d'oeil sur cette salle. Le long de la rue Jeanne-Mance un trottoir surélevé donne accès aux fenêtres rondes de la salle d'exposition du design.

ROGER BRUNO RICHARD

La proposition est générée par les quinze critères qui suivent.

1. CENTRALISATION DES CIRCULATIONS

localiser l'entrée au carrefour Rue Jeanne-Mance/réseau piétonnier intérieur/édicule du Métro/diagonale "raccourci" de l'espace vert.

2. AUTONOMIE

Fermer la Place afin de préserver son identité et maintenir la symétrie.

3. PROFIL MINIMAL

Afin de prolonger visuellement l'axe Nord/Sud au-delà de la salle Wilfrid-Pelletier.

4. ARCADE

Le bâtiment accompagne le piéton tout le long de la rue Jeanne-Mance: petit théâtre vidéo-scène au début, vitrines sur l'amphithéâtre et le hall d'entrée, vitrines sur la fonction la plus près du quotidien (Design) et accès du Métro.

5. INTERACTION

Permettre à la verrière du Centre d'expression contemporaine, la fonction la plus "théâtrale" du Musée, de dialoguer avec les foyers des salles Wilfrid pelletier et Maisonneuve/Port-Royal.

6. TOPOGRAPHIE VARIABLE DU C.E.C.

Le sol est constitué de praticables relocalisables à l'aide d'un pont roulant au plafond.

7. CIRCULATION EN BOUCLE

Sens unique ou double circuit en cas d'achalandage inhabituel.

8. BIVALENCE DE L'AMPHITHEATRE

Accessibilité de l'intérieur du Musée ou opération autonome.

9. RAMPES

Circulation principale par rampes autour d'un vitrail (intégration des arts).

10. TRANSPARENCE

La majorité de la fenestration est identique sur les deux façades longitudinales afin de créer un effet plate-forme non-emboîtement.

11. VERDURE

Augmenter la fonction "parc" en aménageant une esplanade introduisant la verdure sur les terrasses supérieures, la structure le permettant.

12. CROISSANCE PAR ECHANGE

Entre les Expositions Temporaires et la Collection Permanente; entre les Petits Formats et les Ateliers pédagogiques.

13. BOUTIQUE EN AVAL

Plus grand marché et vitrine pour le Musée.

14. CONTROLE

Les sorties de secours débouchent près de l'Accueil ou du poste de Garde à l'entrée du personnel.

15. DIRECTION SUR LA PLACE

Relocalisée avec le théâtre extérieur.

J A C Q U E S R O U S S E A U

Avec la collaboration des personnes suivantes

(par ordre d'apparition)

Christian Thiffault	bacc. architecture
Michel Hamel	bacc. design environnement
Louise Gaudreault	bacc. design environnement
France Gendron	étudiante design environnement
Stéphane Jorich	illustrateur
Lucie Ruelland	architecte

CONCOURS DU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTREAL

Il est avant tout le projet de l'Architecture de la ville et particulièrement de cette ville-ci et spécifiquement de cet espace public qu'est la Place des Arts.

L'ARCHITECTURE DE LA PLACE DES ARTS DANS NOTRE VILLE

Et les grands projets dans les villes ne se réalisent pas toujours comme nous le souhaitons. Je constate que le projet du grand axe reliant la Place des Arts à la Place d'Armes est désormais une espèce de ligne pointillée apparaissant et disparaissant tel un fil nonchalamment tiré dans les masses de tissus qui réalisent une sorte de courtepointe sans limite, articulée selon des volontés changeantes, dont nous sommes plus ou moins satisfaits quant à l'expression sociale qu'elle manifeste et la chaleur urbaine qu'elle assure.

D'autre part, découlant de la réalisation incomplète de cet axe et de la double présence de la Place des Arts et de la Place Desjardins, la rue Sainte-Catherine y est comptée pour absente. Il s'y trouve l'expression béate du vide, la cavité anxieuse, le vacuum tragique de nos gestes... une part de notre patrimoine vidé de son héritage.

Je crois qu'en partant des intentions du projet original de la Place des Arts, un ensemble de lieux voulus et planifiés, il émerge le besoin que la rue Sainte-Catherine cesse de nous glisser entre les doigts, par l'appropriation définitive de ce site (30 ans plus tard) et de sa revitalisation immédiate.

Donc, avant même le projet du Musée, il doit se former le projet du site et y reconnaître que l'avènement d'une idéologie de réappropriation culturelle, déjà manifeste dans les usages de l'espace vacant en belle saison, devienne une source, et du même coup une finalité.

LE PARTI DU SITE

Promouvoir l'usage public de la rue Sainte-Catherine et de l'espace vert vacant adjacent, par le développement d'une architecture du site, une architecture sympathique à une manière de vivre, sympathique au milieu existant et à sa croissance.

REPONDANT AU PARTI SE CRISTALLISENT LES INTENTIONS FORMELLES POUR UN MUSÉE DANS UN PARC

"En devenir, l'art de l'architecture pose ses limites et doit assumer ses risques".

Accepter les objectifs d'intégration urbaine du concours suppose en échange le droit à l'interprétation de ceux-ci au profit des intéressés qui sont les usagers quotidiens, les usagers potentiels, les artistes, les administrations diverses, la population en général ainsi que l'architecture elle-même...

LES INTENTIONS

1. Réaliser une architecture qui manifeste, fière, l'audace et la recherche en art contemporain.

2. Explorer un thème qui apparaît être au centre du débat architectural de ce projet: la pertinence de la nature dans la culture et plus largement le naturel dans le culturel.

3. Maintenir et raffermir le système d'accès extérieurs du site en inscrivant le musée dans l'espace vert et en développant des axes cinétiques de découverte des éléments.

4. Positionner le musée en rapport d'axialité avec la salle Wilfrid-Pelletier et le Théâtre Maisonneuve, resituant le quadrilatère dans sa perspective historique et refusant que les arts visuels soient installés sur le toit des garages, en position hiérarchique de troisième rang, hiérarchie clairement inscrite dans la force du plan original de la Place des Arts qui envisageait pour le dessus des garages, des bâtiments à vocation de support technique aux activités des arts. Ces marques du plan sont indélébiles et traversent les générations.

5. Réaliser l'insertion du musée tel un lien urbain formant les parois d'un carrefour, d'un coin de rue, assurant aux autres partenaires du carrefour une architecture active, inévitable! Qu'à la frontière de la rue et du site soit la vie.

6. Réaliser une aire végétale, protégée par les murs du musée sur les rues Jeanne-Mance et Sainte-Catherine et s'assurer que ces murs-arcades soient sympathiques aux usagers de ces rues.

7. Caractériser le lieu dans le paysage urbain en concrétisant des trajectoires visuelles (découverte de la colonnade, perspective sur le Mont-Royal, etc.).

LE DEVELOPPEMENT

La thématique est dès lors essentielle. Ainsi, le développement du musée prend sa force dans la précision et la rigueur avec lesquelles les problèmes d'espace seront solutionnés dans l'intimité du rapport naturel-culturel.

Comme résultat du travail de développement, la voie de circulation principale du rez-de-chaussée assume l'expression formelle du naturel alors que les espaces angulaires des salles d'exposition assurent la compréhension du culturel. Les deux types d'espaces développés s'engendrent et se recoupent, s'associent ou s'éloignent grâce à leur grand dynamisme propre...

Et le travail effectué cherche à préciser toujours la qualité que peut engendrer ce rapport thématique.

METHODE DE REALISATION

La complexité de l'oeuvre n'est pas cachée. Elle s'adresse à la haute qualité artisanale québécoise. Elle cherche à réaffirmer le geste volumétrique de l'artisan tout en exigeant de son implication l'établissement d'une relation moderne avec d'autres producteurs.

M A R I O S A I A

C A Y O U E T T E E T S A I A

2ème prix

La Salle Wilfrid-Pelletier sur la Place des Arts occupe une place prépondérante que renforce son caractère grandiose. Pour respecter cet esprit le nouvel édifice choisit donc d'enchâsser le premier plutôt que de se poser comme son alter ego. Ses différents volumes sont à cet effet distribués le long de l'angle Jeanne-Mance et Ontario et ainsi forment pendant à ceux des théâtres. Ils mettent en même temps à profit la grande esplanade, y créant une enceinte en relation avec le jardin.

Les ramifications abritées déjà existantes et le grand corridor continuent de servir efficacement. Dehors, et autour de la station de métro, on réserve des passages et on aménage des accès rue Saint-Urbain.

Une colonnade parallèle à la rue Ontario intègre cette façade et la rend accueillante.

En écho à la forme de la salle de concert un tambour-rotonde signale les entrées principales au musée. L'une se fait par Jeanne-Mance en passant sous la salle d'expression contemporaine à travers un jardin de statues; une autre, directement de l'esplanade; une troisième, au niveau du corridor du métro, enfin, la plus importante reçoit le visiteur qui a suivi l'allée oblique passant par le centre de l'espace de verdure et qui choisit entre l'escalier circulaire ou la porte directe.

La direction ci-haut mentionnée, légèrement infléchie (8^{o}) par rapport à l'axe principal de la Place, conditionne le dallage de l'esplanade, le tracé de son bord, côté jardin. Elle est à 90^{o} par rapport à la rue Ontario mais elle est surtout fonction de l'unique volume désaxé qui, de ce fait, reçoit l'emphase nécessaire au centre d'expression contemporaine. Ce dernier participe en plus au dynamisme concentré dans le hall circulaire.

Carrefour de circulation celui-ci laisse voir à travers les rangées de piliers concentriques les escaliers appuyés au mur. Il met en relation cette partie du musée avec celle où sont logées sur trois étages, les salles d'exposition. Ces dernières donnent sur une sorte de foyer vitré qui les suit sur toute leur longueur et sur toute leur hauteur pour se terminer à son extrémité nord par la cafétéria et sa frontière sinueuse de verre. Cette élévation, ouverte visuellement sur l'esplanade, est scandée de piliers qui lui donnent une ordonnance parente de celle de la salle de concert.

Ces supports aboutissent aux combles vitrés du toit qui subdivisent et articulent chacune des fonctions principales de l'ensemble volumétrique. Du côté de l'esplanade, il y aura une animation accrue qui viendra des passants et des flâneurs, des expositions en plein air et des spectacles devant un public installé dans les nouveaux gradins. On profitera de cette dernière construction pour

remanier et humaniser la façade de la rue Saint-Urbain.

Outre la fonction propre du musée, ce projet met en relief l'invite qu'il tend au passant et l'animation qu'il laisse entrevoit entre ses murs. Il établit des liens avec les arts déjà présents sur les lieux, architecture, musique et théâtre, dans le but de les compléter.

R I C H A R D S Z C Z A W I N S K I

N I C K T S O N T A K I S

Les éléments de la Place des Arts forment une unité et leur composition demande que le musée soit d'une échelle moins grande que la Salle Wilfrid-Pelletier. Nous proposons que le musée soit construit autour de cet édifice, formant deux promenades qui deviennent une partie du tissu urbain. Le Musée serait composé d'une série de pavillons joints par un passage central. Leurs espaces extérieurs seraient de même importance que leur espace intérieur.

Nous croyons que le musée doit exprimer la vie de la ville et ses différentes caractéristiques, c'est-à-dire la réflexion, l'obscurité, la lumière... Finalement, nous pensons que l'art contemporain doit être présent dans les rues et pas seulement dans les galeries; le passage du métro devient un endroit pour des activités d'animation.

JEAN-LUC TOUIKAN

AXES VISUELS

L'environnement qui entoure ce site favorise des axes visuels. Ceux-ci sont cependant minimisés par la présence d'un axe "institutionnel" Nord/Sud imposant partant de la Salle Wilfrid-Pelletier.

OBJECTIFS

Compte tenu de l'importance des deux monuments (Wilfrid-Pelletier et Théâtre de Maisonneuve) et pour respecter les axes visuels existants, je choisis de placer le musée à l 'angle du Boulevard de Maisonneuve et de la rue St-Urbain. Il est possible de cette façon de créer un espace plus replié pour l'entrée du musée au niveau plaza.

Cette entrée est construite sur un plan diagonal qui achève la perspective visuelle de l'angle des rues Jeanne-Mance et Ste-Catherine.

De plus, en choisissant cet emplacement, les axes visuels qui sont à l'heure actuelle dédaignés, seront rehaussés.

Compte tenu de la renommée de la Place des Arts comme étant un lieu de spectacles et de théâtre, il est également important à mon avis, de mettre en évidence la forme de l'amphithéâtre du musée.

TREMBLAY VALLEE-TREMBLAY

LE CONCEPT

Le site soumis devant convenir à la culture sous ses formes diverses d'expression (spectacle et/ou exposition réunissant les deux à la fois même sous la forme contemporaine de "Performance"), nécessite une accessibilité et un accueil particulier. Il invite à des activités concurrentielles et dynamiques culturellement. Si d'un côté de la rue le promeneur ou visiteur "magazine" des valeurs matérielles, de l'autre il s'accompagne d'activités culturelles.

Par conséquent, la première prise de parti du projet découle d'un prolongement de Place Desjardins et du choix d'un carrefour, i.e., foyers, lieux de rencontre, aux croisements des accès et des activités. Une restructuration des espaces d'accès s'organise ainsi en favorisant les contacts visuels ou autres avec le public à l'intérieur et à l'extérieur (vitrines, circuits parallèles, transparence des lieux, interrelation des activités).

Le second critère de décision orientant le parti vise à mettre en valeur les structures existantes déjà en place telles que la Place des Arts, les Salles Maisonneuve et le parc extérieur. La restructuration des accès va donc s'organiser sur un axe mettant en valeur le bâti existant.

LES INCIDENCES DE CETTE PRISE DE PARTIE

1. Mise en valeur

En démolissant les "abris" actuels et l'escalier extérieur, le foyer central se réoriente de façon linéaire en liant entre elles toutes les fonctions, qu'elles soient administratives, de service ou d'activités purement récréatives et culturelles.

De plus, ce lieu permet de mettre en valeur les lignes de force des deux bâtiments exploités: la Place des Arts et les Salles Maisonneuve ainsi que le parc et la Place Desjardins.

Sans détruire les points de vue existants ou ayant existé (en effet, il est à noter qu'aucun des théâtres n'est perçu actuellement dans son entité par les circulations d'accès), le projet facilite une orientation ou reconnaissance visuelle des théâtres existants: par une verrière vers Place des Arts, par le rehaussement de la toiture au niveau des accès aux Salles Maison-

neuve et par l'identification de la sortie de métro sur la rue Ste-Catherine, des liens visuels (selon l'axe de circulation intérieur en continuité avec la Salle des Pas Perdus) veulent accentuer ainsi la mise en valeur de ces bâtiments.

2. Economie (au niveau de l')

Quant à l'espace existant tel que plaza et terrasse, le projet récupère une superficie à son maximum d'utilisation. En effet, non seulement il distribue et oriente toutes les activités mais il offre des choix d'activités favorables aux échanges.

Il est à souligner aussi que l'entrée de service du musée coïncide avec celle donnant actuellement sur Maisonneuve.

SOUHAITS

QUE la Place des Arts et les Salles Maisonneuve soient densifiées au niveau 104'0" par l'adjonction rapide d'autres fonctions telles que bureaux et accueil;

QU'à l'exemple des places du Moyen Age qui étaient habitées (à plusieurs endroits l'église ou les bâtiments publics étaient enveloppés de toute part), les places urbaines reprennent cette caractéristique;

QUE l'on évite, en milieu urbain dense, les vides excepté à des endroits tels que les parcs;

QUE les axes visuels soient exploités sans que les axes de circulation soient centraux et que toutefois l'usager s'y retrouve.

CONCLUSION

Nous croyons que la verrière saura redéfinir l'axe de symétrie du théâtre Place des Arts ainsi que l'attraction de celle des Salles Maisonneuve. Nous laisserons aux générations subséquentes le droit de compléter l'oeuvre.